

PAR COURRIEL

Québec, le 16 avril 2025

Mélanie Falardeau
melanie.falardeau@mrcabitibi.qc.ca

Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M61559

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 24 mars 2024, visant à obtenir :

« Dans le cadre de la révision de notre schéma d'aménagement et de développement, la MRC doit réaliser un portrait de l'habitation sur son territoire. À cet effet, nous avons besoin de données détaillées concernant les hébergements de type Airbnb, en distinguant clairement les résidences principales des résidences secondaires. Nous souhaitons obtenir ces informations pour toutes les municipalités de notre territoire, pour les années 2020 à 2024.

L'objectif de cette demande est de quantifier le nombre d'hébergements et d'évaluer l'évolution de leur présence sur notre territoire au cours des cinq dernières années.

Plus précisément, nous avons besoin des données suivantes :

- 1. Le nombre de bâtiments principaux et secondaires, séparément, accrédités par la CITQ.*
- 2. Ces informations doivent être fournies pour chaque municipalité, pour chaque année de 2020 à 2024.*

Les municipalités visées par la demande sont les suivantes :

*Amos,
Barraute
Berry
Champneuf
La Corne,
La Motte
La Morandière-Rochebaucourt
Landrienne
Launay
Preissac*

...2

*St-Dominique-du-Rosaire
St-Félix-de-Dalquier
St-Marc-de-Figuery
St-Mathieu-d'Harricana
Ste-Gertrude-Manneville
Trécesson
TNO Lac-Chicobi »*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient le document recherché. Vous trouverez le document en pièce jointe.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

FD/gv

p.j. Avis de recours
MTO - Demande d'accès M61559

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Nombre d'établissements de résidences principales et de résidences de tourisme, par municipalité de 2020 à 2025, au 30 janvier de chaque année										
Municipalités	2020		2021		2022		2023		2024	
	Résidences Principales	Résidences de Tourisme	Résidences Principales	Résidences de Tourisme	Résidences Principales	Résidences de Tourisme	Résidences Principales	Résidences de Tourisme	Résidences Principales	Résidences de Tourisme
Amos	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1
Barraute	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Berry	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Champneuf	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La Corne	0	2	1	2	0	2	1	1	0	0
La Motte	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
La Morandière-Rochebaucourt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landrienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Launay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Preissac	0	3	0	2	0	2	5	5	1	6
St-Dominique-du-Rosaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St-Félix-de-Dalquier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St-Marc-de-Figuery	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St-Mathieu-d'Harricana	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Ste-Gertrude-Manneville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Trécesson	0	1	0	1	0	1	1	1	2	2
TNO Lac-Chicobi»	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	6	1	6	2	6	8	8	5	12